

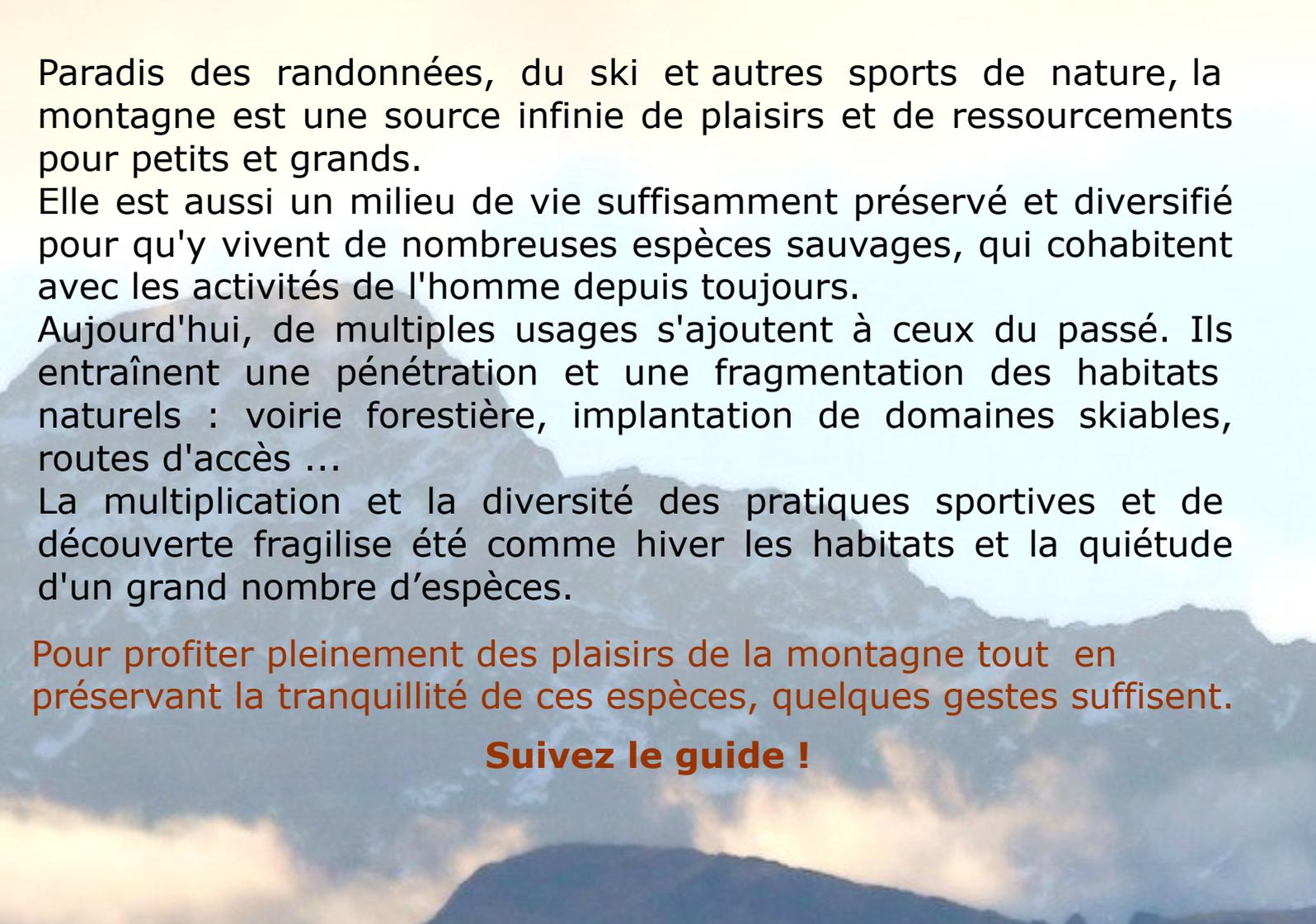
Profiter des plaisirs de la montagne



tout en préservant la vie sauvage

Des gestes simples pour limiter les dérangements de la faune pyrénéenne





Paradis des randonnées, du ski et autres sports de nature, la montagne est une source infinie de plaisirs et de ressourcements pour petits et grands.

Elle est aussi un milieu de vie suffisamment préservé et diversifié pour qu'y vivent de nombreuses espèces sauvages, qui cohabitent avec les activités de l'homme depuis toujours.

Aujourd'hui, de multiples usages s'ajoutent à ceux du passé. Ils entraînent une pénétration et une fragmentation des habitats naturels : voirie forestière, implantation de domaines skiables, routes d'accès ...

La multiplication et la diversité des pratiques sportives et de découverte fragilise été comme hiver les habitats et la quiétude d'un grand nombre d'espèces.

Pour profiter pleinement des plaisirs de la montagne tout en préservant la tranquillité de ces espèces, quelques gestes suffisent.

Suivez le guide !

Des espèces particulièrement sensibles



Le grand tétras vit dans des massifs forestiers d'altitude pourvus de clairières et sous-bois. Sa nourriture hivernale est constituée d'aiguilles de conifères. En forte régression sur le piémont pyrénéen, il est très sensible au dérangement humain lors de l'hivernage ainsi qu'au printemps, lors des différentes étapes de la reproduction.

Taille 60 à 85 cm, poids 1.5 (poules) à 4.4 kg (coqs).



Le lagopède alpin

Egalement en régression sur toute la chaîne, le lagopède alpin revêt trois plumages au cours de l'année qui lui permettent de passer inaperçu de ses prédateurs. Il évolue sur les pelouses d'altitude, proche des lisières forestières. Il ne dispose d'aucune réserve de graisse, même en hiver, ce qui le rend très sensible aux dérangements.

35 cm, 0.4 à 0.6 kg.



Les ongulés

Chevreuil (photo), cerf élaphe, isard et bouquetin récemment réintroduit, fréquentent forêts, clairières et alpages d'altitude. Alors que le cerf vit en groupe organisé, le chevreuil, souvent seul, tend à se regrouper en hiver.

Faciles à observer, ils sont tous très sensibles au dérangement et n'hésitent pas à parcourir alors de grandes distances.

Lièvres, chauve souris, chats forestiers, hermines, marmottes, martres des pins, une multitude d'espèces d'oiseaux ... la liste du petit peuple de poils et de plumes fréquentant forêts et alpages est longue ! Respectons leur lieu de vie.



Gypaète barbu



Vautour fauve



Aigle royal

Les grands rapaces

Aigle royal, vautour fauve, gypaète barbu ont un cycle de reproduction long: ponte et couvaison pendant près de 2 mois en hiver, éclosion et nourrissage au nid au printemps, envol des jeunes en juillet et apprentissage de la recherche de nourriture auprès des adultes en été. Ils sont très sensibles au dérangement à proximité de leur site de nidification, qui peut se traduire par l'abandon de l'aire et l'échec de la reproduction. On estime par exemple la distance de sécurité pour l'aire du gypaète à 700m.

Des cas de dérangements par des photographes, grimpeurs, randonneurs ou même un hélicoptère de la gendarmerie sont avérés. Un cinéaste amateur qui s'était approché du nid d'un couple de gypaètes barbuis en Haute-Garonne a été lourdement condamné : l'œuf exposé au froid avait tout de même éclos mais le poussin n'avait pas survécu.

Respectez impérativement la signalétique des zones de protection qui sont mises en place.

Un rappel : tous les rapaces sont intégralement protégés.



Buse variable



Faucon crécerelle



Milan noir



Milan royal



Percnoptère d'Égypte

HIVER : la période de sensibilité maximale

En montagne, l'hiver peut durer de novembre à mai. Des espèces passent cette période critique en hibernant ou en migrant, les autres subissent les rigueurs du climat et le manque de nourriture.

Le réflexe de fuite des animaux sauvages est leur réaction à une intrusion dans leur espace vital.

Cette fuite engendre un stress et une dépense d'énergie d'autant plus grande que la couche de neige est épaisse. Des dérangements répétés affaiblissent les animaux et compromettent leur chance de reproduction au printemps.



Raquettes, ski de randonnée

Vous évoluez dans un cadre magnifique, l'air scintille, la neige crisse !

Les boisements et leurs lisières ainsi que les zones peu enneigées doivent être évités, les animaux s'y réfugient. Le ski hors piste en forêt est à proscrire. Suivre les traces de ceux qui vous ont précédé est un moindre mal. Les déposes en héliski sont interdites.

Motoneige et quads :

Strictement règlementée en France, leur pratique n'est pas autorisée dans les milieux naturels. Tout contrevenant s'expose à une amende de classe 4 d'un montant de 750 €.



Si malgré vos précautions, vous observez un grand tétras, un isard ou tout autre animal, restez calme et immobile, laissez-le partir et évitez de repasser par cet endroit lors de vos prochaines sorties.

PRINTEMPS - ÉTÉ : la période de reproduction

La survie de la faune dépend du succès de sa reproduction. Parades de printemps, nidification et élevage des jeunes : la plupart des espèces sont sensibles au dérangement jusqu'en septembre.

En VTT, à cheval ou à pied : L'utilisation de jumelles et de longues-vues permet de profiter pleinement de l'observation des comportements de la faune, sans provoquer une situation de fuite. Restez sur les sentiers : les animaux savent où vous passez. Evitez d'amener vos chiens et tenez-les en laisse. En groupe, restez silencieux. Evitez les sorties à l'aube et au crépuscule, périodes d'activités privilégiées des animaux. Contemplez ce que la nature vous offre, en agissant comme un invité, non comme un ayant droit.

Survols en vol libre et escalade : Ces pratiques conduisent à cohabiter de manière plus ou moins cordiale avec les grands rapaces. Les vols libres (parapente, deltaplane) sont à proscrire à proximité des sites actifs, tout comme le débouché en rase-motte sur crête. Renseignez-vous auprès de votre fédération, respectez les consignes éventuelles sur les sites de reproduction.

Véhicules motorisés : La circulation motorisée est soumise à autorisation sur les pistes forestières et interdite dans les milieux naturels. Les motos trials sont réservées aux terrains spécialement aménagés.

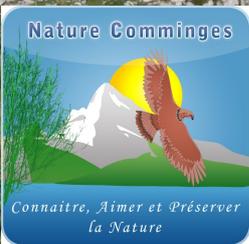
Trails et courses à pied : Le principal impact observé est l'effet de masse généré par la course : piétinement de milieux fragiles, dérangement, abandon de déchets, divagation de chiens ... Le public comme les coureurs doivent en être conscients lors de la manifestation. Les sites proches de zones de reproduction doivent être contournés, les dates des courses adaptées.





Evoluer dans la nature sauvage avec une attitude respectueuse est l'affaire de tous, et devient possible grâce à des gestes simples.

Transmettez ces valeurs aux enfants afin qu'ils évoluent à leur tour dans un environnement diversifié où l'observation de la vie sauvage est une source de découvertes sans cesse renouvelées.



Crédits photos : E. Ménoni, D.Maillard, J.Guillet, J.Duvernay, M.Bartoli, C. Ruchet, S. Gousse.

Plaquette financée par **Nature et découvertes** et réalisée par **l'Association Nature Comminges**
<http://www.nature-comminges.asso.fr>